

Image not found or type unknown



Violation du secret bancaire

Par **raederstorff martine**, le **08/02/2011** à **10:45**

Bonjour,
Mon mari détient un compte dans une agence caisse d'épargne. IL a voulu cloturer ce compte mais la guichetière l'informe qu'il faut prendre RDV pour cette démarche. Elle lui fixe donc RDV .
Entre temps, ma soeur habitant Strasbourg, me demande pourquoi j'ai pris rdv dans cette banque ??
J'aimerais savoir comment ma soeur habitant un autre département pouvait avoir cette information ? De plus, ce rdv concerne uniquement mon mari !
Il est très fâché et est prêt à porter plainte pour violation du secret bancaire.
Comment cela est-il possible ?
Pr info : mon père décédé l'été dernier détenait ses comptes dans cette agence et la succession n'est pas encore réglée à ce jour.
Une de mes autres soeurs, avait procuration sur les comptes et a même vendu la voiture de mon père sans l'accord des autres soeurs et déclare avoir déposé le chèque sur le compte du défunt !
D'avance merci pour votre réponse.